

Bulletin du SNMAF

Responsable de la publication

Dr Jean Marc Stéphan

Responsable de la rédaction

Dr Yves Maxime Dantec

79 rue de Tocqueville

75017 PARIS

www.acumedsyn.org

Tél. 03 27 43 83 11

Fax 09 58 53 75 40

MARS 2015

«TOUS UNIS POUR LA SANTE DE DEMAIN»



C'est le mot d'ordre retenu par le comité d'organisation pour la manifestation nationale du 15 mars à Paris, à laquelle prendra part la quasi totalité des organisations

syndicales médicales de notre pays.

«**Tous unis**» car si les responsables syndicaux ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur tous les points, ils se sont entendus sur l'essentiel : «L'opposition au projet de loi dans son ensemble et surtout au tiers payant généralisé»

La gestion totalitaire de la santé par l'Administration entrainerait un bouleversement de la relation patient-médecin qui aboutirait à sa déshumanisation en dévalorisant l'acte médical.

Cette Administration sous l'emprise de la pensée unique des énarques panurgés qui engagent des réformes médicales sans la participation des médecins, ignore les subtilités humaines de notre exercice et l'investissement personnel de notre vie professionnelle.

Comment nous plier à la généralisation du

tiers payant populiste et démagogique quand nous ne comptabilisons pas notre temps dans les consultations difficiles, les urgences, les détresses humaines ...

L'acte gratuit est une hérésie administrative, un dilemme étymologique, dans notre investissement de soignant :

Soignant du corps et de l'âme, de l'objectif et du subjectif, de l'analytique et de l'analogique, subtilités qui échappent à nos énarques formatés.

Le paiement à l'acte responsabilise l'utilisateur et valorise les soins que l'inverse réduirait à moins que rien. Tout comme l'éthique, l'indépendance médicale n'est pas négociable ; c'est l'essence même de notre profession ?

La manifestation du 15 Mars est une date essentielle pour la médecine libérale, humaine, efficace, que nous devons pérenniser par notre présence massive.

Retrouvons nous le 15 Mars entre 13h et 14h avenue René COTY (Place denfert Rochereau) avec 45 autres associations médicales.

Dr Y.M. Dantec trésorier du SNMAF



Syndicat national des médecins acupuncteurs de France

www.acumedsyn.org

Le Mouvement pour la Santé de Tous

1er rassemblement de 45 syndicats des professionnels de santé et organisations étudiantes

ORGANISATION DE LA MANIFESTATION DU 15 MARS

Sommaire

1/ Organisation du défilé du MPST avec les autres syndicaux médicaux

2/ Point précis de RDV

Nous sommes 45 organisations : si chaque syndicat mobilise 1000 personnes le MPST sera 45 0000 !

1/ Organisation du défilé du MPST avec les autres syndicaux médicaux : compte-rendu de la réunion du 24 février

* Les syndicats médicaux représentatifs invités par l'ISNI et l'ISNCCA à la réunion d'organisation de la manifestation du 15 mars ont répondu présents pour tenter l'unité syndicale autour d'un mot d'ordre commun.

L'ordre du jour suivant avait été instauré par les internes :

- * Point sur la loi de santé
- * Positions de chacun
- * Mot d'ordre commun

Nous nous sommes mis d'accord sur un message commun malgré nos positions divergentes face à la loi de Santé pour conforter en plus de notre unité au sein du MPST, une unité du monde de la santé face à cette loi. Les revendications divergentes : réécriture pour certains et retrait pour d'autres se rejoignent derrière ce mot d'ordre commun.

« Nous affirmons collectivement le rejet franc et massif de ce projet de loi de santé. »

Tous unis pour la santé de demain / Non au

projet de loi de santé

Devant l'intransigeance des internes et certains syndicats seniors de médecins, et devant leur position de ne pas vouloir inclure les autres professionnels de santé dans cette manifestation, le MPST a donc proposé de faire 2 cortèges différents, sur 2 itinéraires différents afin de garder notre liberté d'action. Nous leur avons fait comprendre que leur persistance dans l'exclusion des différents acteurs desservait notre cause commune.

Ils sont revenus à la raison et pour respecter la représentation des différents courants, 3 entités au sein du défilé seront présentes dans cette manifestation :



Le MPST est donc au coeur du défilé, au milieu des médecins. La liberté d'expression de chaque groupe est ainsi respectée et l'unité globale obtenue.

Le MPST se félicite d'avoir réussi à obtenir l'unité globale de la manifestation et le respect de chaque entité. Il conforte sa position d'élément capable de créer l'unité du monde de la santé.

Participation financière

Il a été demandé aux syndicats de médecins de participer au financement de la manifestation des professions médicales et aux transports des jeunes. Chacun

裏衣

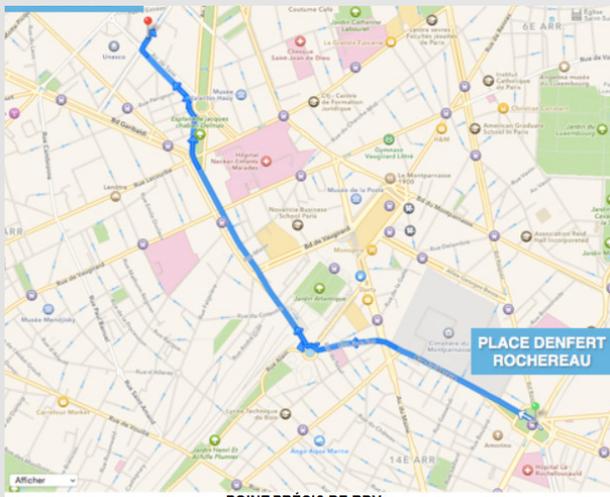
Syndicat national des médecins acupuncteurs de France

www.acumedsyn.org

se positionnera comme il le souhaite...

- 2/ Point précis de RDV le jour J

Parcours approximatif de la manifestation



NOUVELLES BREVES

« Congrès de la Médecine Générale »

Le 9ème congrès de médecine générale se tiendra au palais de congrès de la porte Maillot à Paris du 26 au 28 mars 2015.

C'est l'occasion de découvrir des informations répondant à l'actualité médicale qu'elle soit scientifique ou professionnelle ainsi qu'aux mutations des systèmes des soins de notre exercice libéral.

« Femmes médecins et toutes les libérales »

Les 6èmes assises se dérouleront au sein de l'hôtel Concorde Montparnasse les 21 et 22 mars 2015, «les maladies cardio-vasculaires chez la femme à tous les âges de la vie».

Impact de la grève des télétransmissions des FSE

L'utilisation massive des feuilles de soins papier depuis le début de l'année après l'arrêt des Télétransmissions a engorgé les services administratifs comme prévu, coup de semonce au ministère démontrant la potentialité de mobilisation des médecins.

Il paraît raisonnable d'arrêter la grève de la télétransmission.

Soutien massif des français à la grève des médecins du 15/03/2015

Selon le baromètre initié par Orange 75 % des français soutiennent la mobilisation des médecins contre le tiers payant, jugeant que leurs dépenses de santé sont faibles, remettant en cause les arguments du gouvernement de généralisation du tiers-payant.



Syndicat national des médecins acupuncteurs de France

www.acumedsyn.org

Article 47 - Données de santé :

« Art. L. 1461-2. – Les données du système national des données de santé qui font l'objet d'une mise à la disposition du public sont traitées pour prendre la forme de statistiques agrégées ou de données individuelles constituées de telle sorte que l'identification directe ou indirecte des personnes concernées y est impossible.

« Art. L. 1461-3. – I. – Un accès aux données à caractère personnel du système national des données de santé ne peut être autorisé que pour permettre des traitements :

a) soit à des fins de recherche, d'étude ou d'évaluation contribuant à un objectif mentionné (...) et répondant à un motif d'intérêt public ;

b) soit nécessaires à l'accomplissement des missions des autorités publiques compétentes (...), y compris à des fins de recherche, d'étude ou d'éva-

luation.

=> **On nous dit qu'il est impossible d'identifier les personnes ...**

=> **... et une phrase plus loin on autorise l'identification ...**

=> **... Et pourquoi ? Pour nous évaluer et nous donner des objectifs !**

Cette philosophie en voulez-vous ?

Nous Non !

Grande mobilisation générale pour

la manifestation du 15 Mars

pour le retrait du projet de loi de Santé.

LA COTISATION D'ADHÉSION AU SNMAF EST DE 95€*

- Elle représente le seul moyen pour poursuivre les nombreuses actions engagées par le syndicat dans la défense des médecins acupuncteurs.

- Cette cotisation est **déductible**

- Elle est **valable un an**

- Elle est **indispensable** pour figurer dans l'**annuaire internet du syndicat** :

www.acumedsyn.org (150 000 connexions par an)

Votre chèque ** à l'ordre du SNMAF est à adresser au :

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ACUPUNCTEURS DE FRANCE

DOMUS MEDICA

79 Rue DE TOCQUEVILLE

75017 PARIS

* 45€ pour les confrères retraités, pour les confrères en première année d'installation et pour les médecins acupuncteurs à activité salariée exclusivement.

** Un reçu vous parviendra pour servir de pièce comptable et de justificatif fiscal

.....
Nom : Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Tél.: Mél*:

**Votre adresse mel sera utilisée exclusivement que pour les envois du syndicat et ne sera ni communiquée ni vendue*

Je m'abonne à «**acupuncture & moxibustion**» au tarif de **65€** au lieu **90€ (oui) / (non)**